RÉSIDENCE
Les Martinets

Rapport de gestion 2018

Sommaire

Rapport du Conseil de fondation et de la Direction	4 – 6
Présentation du Conseil de fondation	7
Direction de la Résidence « Les Martinets »	8
Médecins-responsables – Pharmacienne-responsable	8
Organe de contrôle	8
Organigramme	9
Attestation Quafipa	10
Effectif du personnel au 31.12.2018	11
Statistiques du personnel au 31.12.2018	12
Nombre de collaborateurs par année de service	13
Répartition des salaires et indemnités par secteur	13
Evolution de l'effectif du personnel depuis la reconnaissance de la médicalisation totale	14
Postes par secteur au 31.12.2018	14
Résidents - La Résidence « Les Martinets » en quelques chiffres	15 – 16
Journées de présence des résidents en 2018	17
Résidents en séjour définitif / Résidents en court séjour	17
Résidents accueillis en 2018 par commune de domicile en longs et courts séjours	18
Résidents accueillis en 2018 - Distribution selon les sexes	18
Aspects financiers – Bilan au 31.12.2018	19 – 20
Compte de pertes et profits du 01.01.2018 au 31.12.2018	21 – 23
Rapport de l'organe de contrôle	24
Photos	25 - 26

Rapport du Conseil de fondation et de la Direction

En 2018, la Résidence « Les Martinets » a connu sa 29e année d'exploitation. Notre institution compte 103 chambres individuelles. D'importants travaux d'agrandissement et de rénovation ont été réalisés durant les années 2015 à 2017 et l'année 2018 a été la première année complète d'exploitation après travaux. Le taux d'occupation est de 99 %.

Le Conseil de fondation, composé de sept membres, a connu une modification avec le départ de Monsieur Benjamin Gasser, qui a été remplacé par Madame Alizée Rey. Même si la parité hommes/femmes n'est pas encore instituée, l'arrivée de Madame Rey constitue un pas dans la bonne direction ! Durant cette année, il a tenu 5 séances. Le secrétariat est assuré par son Directeur. Le climat de travail est excellent et le comité s'efforce d'exercer son mandat de manière professionnelle. L'objectif prioritaire d'un Conseil de fondation est d'assurer, outre la gestion de la fondation, le bien-être et le confort des résidents dont il a la responsabilité. L'épanouissement de ses nombreux collaborateurs – plus de 170 personnes au 31.12.2018 – est essentiel et fait également partie de ses préoccupations. Plus que jamais, les conséquences engendrées par l'augmentation du nombre de lits médicalisés et du personnel y afférent ont occupé les séances du Conseil. L'ouverture en 2017 d'une nouvelle unité de psycho-gériatrie *Unité Spéciale Démence* (USD) comptant 20 lits a été suivie de très près par notre équipe dirigeante.

Notre institution jouit depuis de nombreuses années d'une excellente réputation. Celle-ci repose naturellement sur la qualité de la prise en charge du personnel soignant, mais également sur celle des prestations offertes par les autres secteurs d'activité tels que la cuisine, l'intendance, l'animation, l'administration et le service technique.

En 2017, l'agrandissement de nos structures d'accueil nous avait déjà contraints à revoir la gestion de nos services hôteliers. L'engagement d'une intendante nous a permis de renforcer la qualité globale de nos prestations (ménage, buanderie, cafétéria). Pour information, la Résidence gère de manière autonome la totalité du linge, qu'il soit privé ou institutionnel.

Les travaux liés à la maintenance de nos installations ont naturellement augmenté. L'entretien régulier des installations et des bâtiments par nos collaborateurs du service technique nous a permis non seulement d'assurer le bon fonctionnement de notre patrimoine, mais aussi d'éviter des coûts d'intervention excessifs. Un apprenti « agent d'exploitation » a rejoint ce secteur d'activité. C'est la seconde fois que la Résidence offre ce débouché professionnel à un jeune.

A ce titre, vous pourrez constater en lisant les statistiques en page 11 que notre institution participe activement à la formation de jeunes. On dénombre actuellement une petite dizaine d'apprentis. Ceux-ci sont accompagnés quotidiennement par des professionnels, dans tous les secteurs d'activité de la maison.

Les équipes soignantes sont supervisées dans leurs multiples activités par les cadres infirmiers. Être infirmier/ière-chef/fe d'unité et infirmière-cheffe générale est un métier exigeant. Les responsabilités liées à leur fonction sont importantes. L'institution a la chance de pouvoir compter sur les services d'une infirmière clinicienne. Cette dernière dispose d'un cahier des charges étendu. Elle organise et supervise l'indispensable formation interne ou externe de la centaine de soignants. Elle s'occupe également de la formation de nombreux stagiaires.

L'administration travaille toujours avec diligence et discrétion. Efficaces, nos deux secrétaires et notre comptable, responsable de l'administration ont parfaitement relevé le défi lié à l'augmentation des capacités d'accueil et des ressources humaines qui en découlent. Au vu des exigences toujours croissantes liées au RAI et aux prestations complémentaires, il sera nécessaire, à l'avenir, de réévaluer les ressources humaines disponibles dans ce secteur d'activité.

Confrontés à la fin de l'année dernière au départ de notre expérimenté chef de cuisine, nous avons, avec succès, fait le choix de confier l'équipe de cuisine à une cuisinière expérimentée de l'établissement, Madame Grace Neri. Cette dernière travaille depuis de nombreuses années au sein de notre institution et est très appréciée par ses pairs. Madame Neri a su rapidement créer une dynamique positive au sein d'une équipe solidaire et motivée.

Ces dernières années, l'équipe d'animation a vu son effectif croître de façon notoire. L'animation offre chaque jour des activités nombreuses et variées qui font de notre établissement un lieu de vie agréable et vivant. Nous tenons à féliciter tous les collaborateurs de ce service pour leur engagement et leur motivation.

Alors que le bouclement des comptes de l'année 2017 présentait un excédent financier appréciable, nous sommes très satisfaits de constater qu'en 2018 l'équilibre financier est de nouveau atteint. Le budget présenté était conforme à celui des dernières années et avait été établi avec prudence. C'est donc avec une satisfaction toute légitime que nous bouclons l'exercice 2018 avec un excédent de recettes de Fr. 368'318.84.

Depuis fort longtemps déjà, notre comptabilité est établie de façon efficace et rigoureuse par le service comptable, selon les normes Swiss GAAP RPC 21.

D'un point de vue purement financier, cette année comptable aura correspondu à une année de consolidation des acquis en matière de finances générales. Les exigences cantonales et fédérales sont toujours plus complexes. Depuis plus d'une décennie déjà, le canton de Fribourg avait développé un modèle exemplaire d'approvisionnement en médicaments. Pour des raisons dont l'efficacité et l'économicité peuvent légitimement être contestées, les assureurs-maladie sont parvenus à imposer leur point de vue et à mettre un terme à la pratique existante, pourtant largement éprouvée. Des centaines de milliers de francs de charges nouvelles liées à cette regrettable décision fédérale seront ainsi répercutées sur les cotisations des assurés fribourgeois.

Les produits et les charges sont proches des montants définis dans le budget. De possibles différences sont justifiées.

Il nous plaît de relever que si la Fondation « Les Martinets » administre cet établissement, c'est la commune de Villars-sur-Glâne qui est la propriétaire des murs. En accord avec les responsables de la CODEMS, les amortissements liés à la rénovation et à l'agrandissement de nos locaux (travaux terminés en 2017) seront pour la première fois remboursés en 2019 et versés directement à la commune de Villars-sur-Glâne.

Conformément aux informations connues à ce jour relatives à la restructuration programmée de la Caisse de Prévoyance auprès de laquelle nos collaborateurs sont assurés, le Conseil de fondation a décidé d'intégrer la totalité de l'excédent de recettes 2018 au poste de « Réserve personnel, avance AVS et LPP ».

Comme chaque année, c'est avec gratitude que nous remercions sincèrement l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, les bénévoles, ainsi que les partenaires médicaux de notre institution. Nos félicitations s'adressent également aux responsables ainsi qu'aux ICUS pour la gestion exemplaire de leur secteur.

Un remerciement particulier va au service technique et au département des finances de la commune de Villars-sur-Glâne. Nous sommes conscients de la chance que nous avons de pouvoir bénéficier d'une relation privilégiée et de proximité avec les responsables et les acteurs de ces deux importants dicastères. Des synergies et une étroite collaboration sont ainsi développées et profitent largement tant à la Fondation qu'à la collectivité publique.

La Résidence collabore avec la CPRM (Commission du personnel de la Résidence des Martinets), un partenaire apprécié et dynamique, essentiel à la bonne ambiance qui règne dans l'institution. Nous remercions sa Présidente, ses délégués et représentants des divers secteurs d'activité.

Nous avons, cette année, une pensée toute particulière pour Monsieur Jean-Daniel Gumy, décédé subitement il y a quelques semaines. Réviseur de nos comptes depuis de nombreuses années, nous avons pu apprécier la collaboration fructueuse et efficace. Nous remercions la société Anagest SA qui, au pied levé, lui a succédé et a relevé le défi d'examiner et de présenter nos comptes dans les délais impartis.

La gratitude de la Direction va également aux membres du Conseil de fondation pour leur engagement et leur disponibilité. Pour sa part, le Conseil de fondation exprime sa reconnaissance aux autorités cantonales, communales, paroissiales, à la CODEMS, à la Direction et aux Cadres de l'établissement, ainsi qu'à l'ensemble de ses partenaires pour leur soutien, leur confiance et leur souci permanent d'offrir à nos résidents un cadre de vie agréable.

Erika Schnyder, Présidente du Conseil de fondation
Marc Roder, Directeur de la Résidence « Les Martinets »

Présentation du Conseil de fondation

Erika Schnyder
Présidente

Roger Chardonnens
Vice-président

Pierre-Emmanuel Carrel
Membre

Benjamin Gasser
Membre sortant

Alizée Rey
Nouveau membre

Nicolas Bapst
Membre

Jean Mettraux
Membre

Marco Aurelio Andina
Membre

Direction de la Résidence « Les Martinets »

Marc Roder
Directeur

Médecins-responsables

Dr Evelyne Bibbo Rosset
Médecin-responsable

Dr Ursula Meyer
Médecin-responsable

Pharmacienne-responsable

Isabelle Burgy
Pharmacienne-responsable

Organe de contrôle

Fiduciaire Anagest Révision – Route de Moncor 2 – 1752 Villars-sur-Glâne

Organigramme

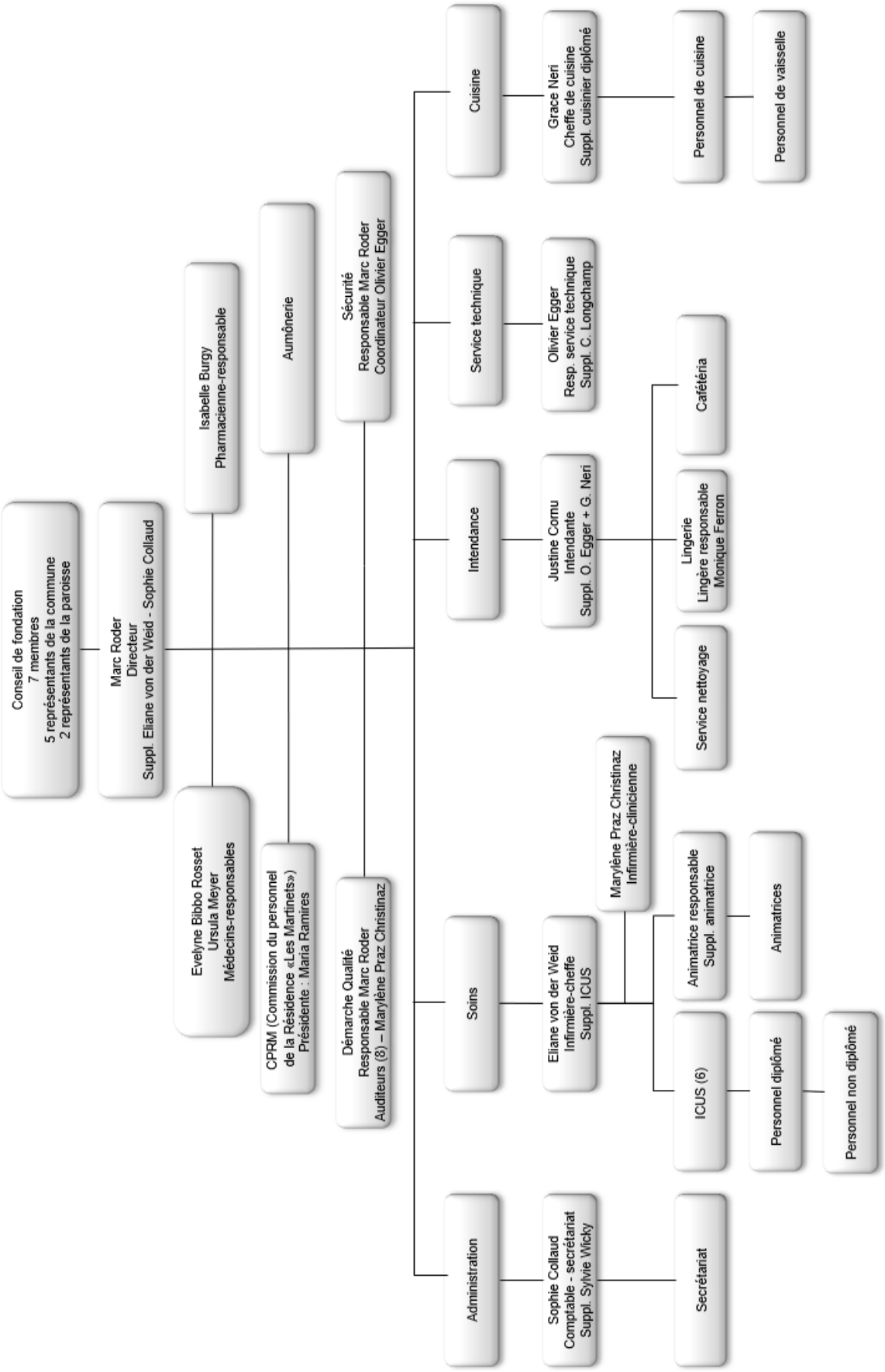

N° qualité : 2004-020
Date : 1er janvier 2018

QUAFIPA

Système de management de la qualité (SMQ) en institution pour personnes âgées administré par l'AFIPA-VFA, l'association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées.

ATTESTATION 2018-2020[1]

Délivrée à l'institution (statut juridique) :

La Fondation Les Martinets

Gérant les activités suivantes :

Résidence les Martinets

L'AFIPA atteste que l'institution a mis en place un système de management de la qualité selon le référentiel QUAFIPA et qu'elle s'engage à la faire vivre conformément au contrat de partenariat.

Le président de la Commission des Pairs (ComP) dans le domaine de la qualité de l'AFIPA :
Jean-Claude Cotting

Le secrétaire général de l'AFIPA :
Emmanuel Michielan

AFIPA-VFA I ComP I c/o Secrétariat général I Le Quadrant I Route St-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg I office@afipa-vfa.ch I 026-915 03 43 I www.afipa-vfa.ch

1 *Le présent document n'a qu'une valeur indicative. L'AFIPA se réserve le droit de modifier, en tout temps et sans préavis, la forme de ce document. Ce document, et notamment le logo y figurant, ne peut être utilisé par les institutions et par l'AFIPA que pour les motifs et situations invoqués dans le contrat de partenariat. La liste des attestations valables est disponible, sur demande, au secrétariat général ainsi que publiée sur le site internet de l'association : www.afipa-vfa.ch. Conformément au contrat de partenariat signé par les parties, la ComP se réserve le droit de mettre fin à la validité de cette attestation, si les conditions d'application ne sont plus respectées par l'institution.*

Effectif du personnel au 31.12.2018

Direction / Administration	1	directeur
	0.9	comptable – responsable administrative
	1.5	secrétaire
Service infirmier	1	infirmière-cheffe
	5.2	ICUS
	0.6	infirmière-clinicienne
	13.9	infirmiers/ères
	0.8	infirmier/ère-assistant/e
	10.7	ASSC - assistants/es en soins et santé communautaire
	3.8	apprentis/ies ASSC
	6.1	aides en soins et accompagnement AFP
	14.6	aides-soignants/es
	27.1	aides-infirmiers/ères
	0.5	assistante en pharmacie
Animation	0.5	animatrice responsable
	4.6	animatrices
	1	apprentie ASE
Technique	1	responsable du service technique
	1	employé technique adjoint
	1	apprenti agent d'exploitation
Intendance	0.8	intendante
	4.3	employées de cafétéria
	8.3	employées de collectivité
	3.8	lingères / couturières
Cuisine et Service	1	cheffe de cuisine
	2.8	cuisiniers/ères
	3	apprentis/es cuisiniers/ères
	1	commis de cuisine
	3	aides de cuisine

Statistiques du personnel au 31.12.2018

Au cours de l'année, la Résidence « Les Martinets » a employé 202 personnes dont 27 étaient au bénéfice d'un contrat de durée déterminée.
10 apprentis ont été en formation dans la Résidence en 2018.
20 étudiants ont fonctionné comme stagiaires dans les soins, à l'intendance et à la cuisine durant les vacances d'été.

Au 31 décembre 2018, l'institution employait 159 personnes soit 124.8 postes équivalent plein-temps, nombre auquel il faut ajouter les médecins-responsables et la pharmacienne-responsable.
48 personnes sont occupées à plein-temps et 111 à temps partiel (de 10% à 90%).
Les personnes employées à temps partiel représentent 69.82% du personnel.

La répartition entre le personnel féminin et masculin est la suivante :

- 138 femmes (104.7 EPT Equivalent Plein-Temps), ce qui représente 86.79% (83.9%)
- 21 hommes (20.1 EPT), ce qui représente 13.21% (16.1%)

La moyenne d'âge de l'ensemble du personnel est de 43.44 ans :
- 44.15 pour les femmes
- 38.72 pour les hommes

En 2018, nous avons enregistré 18 départs soit :
- 11 démissions / départs
- 1 personne en âge AVS
- 4 départs en retraite anticipée
- 1 licenciement
- 1 fin d'apprentissage

Nombre de collaborateurs par année de service

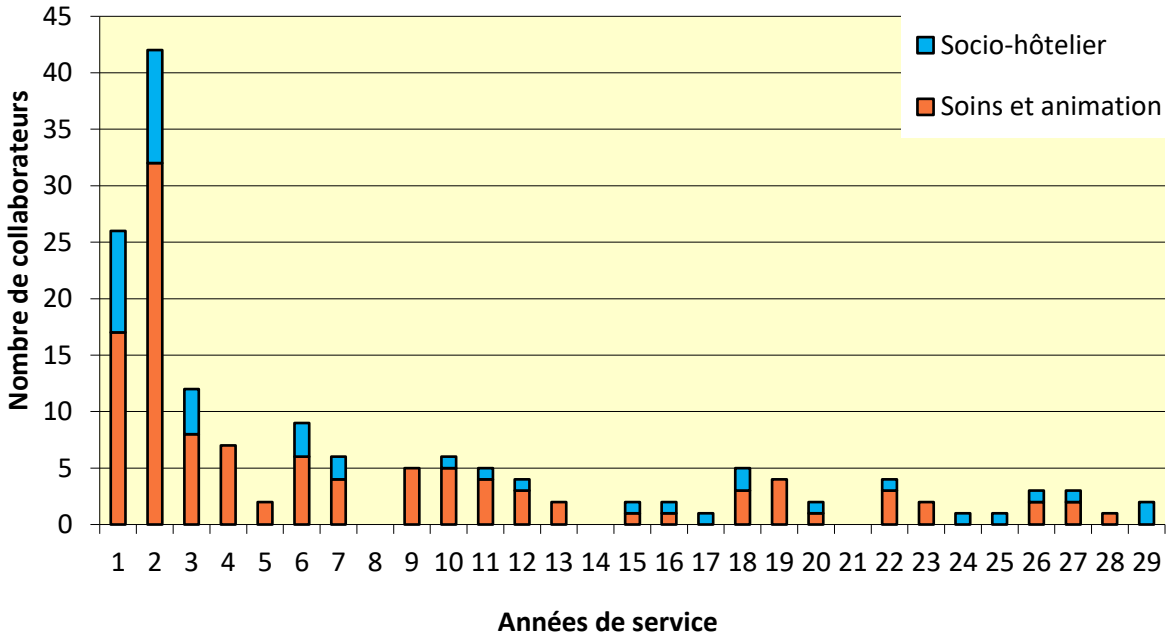

Répartition des salaires et indemnités par secteur

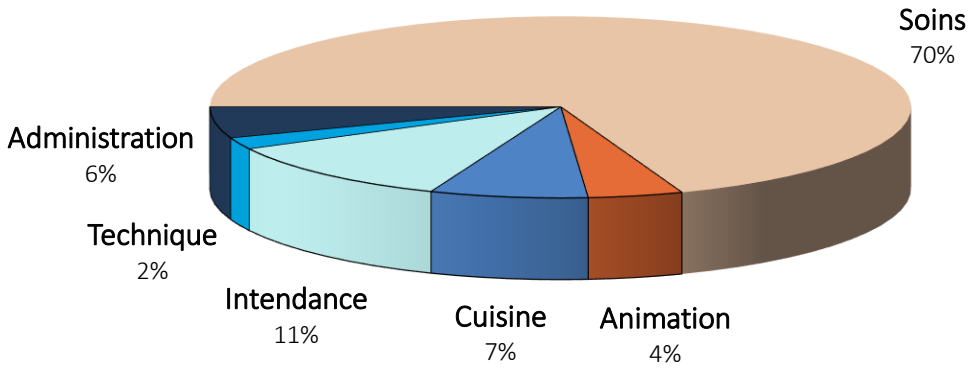

Evolution de l'effectif du personnel depuis la reconnaissance de la médicalisation totale

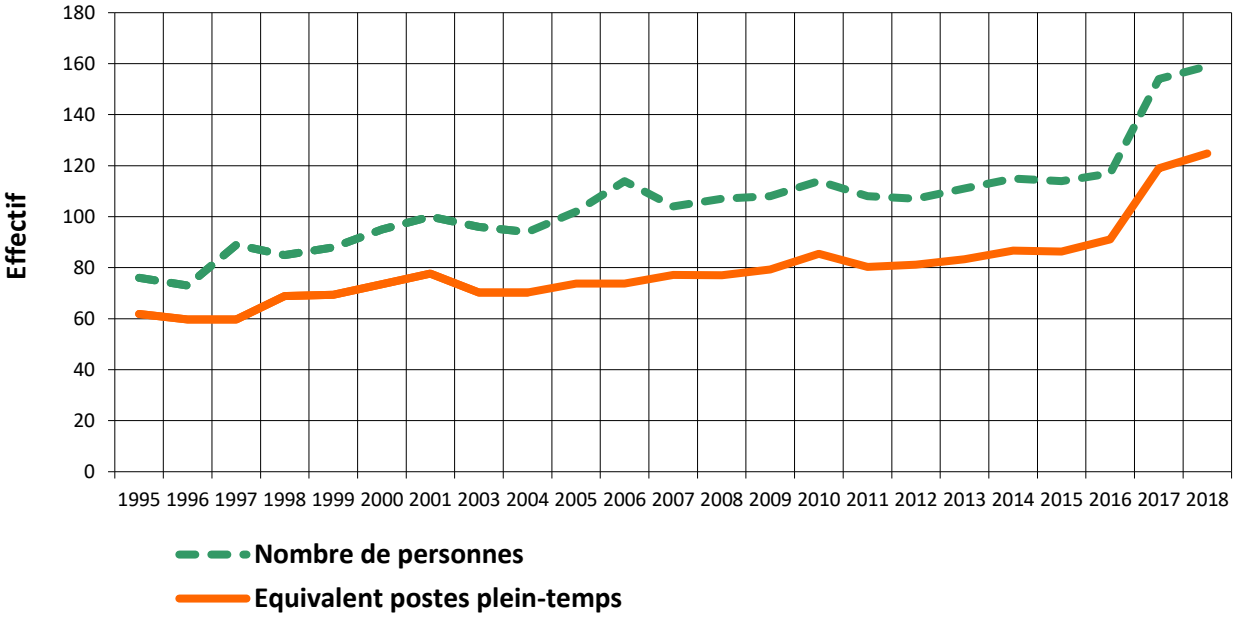

Postes par secteur au 31.12.2018

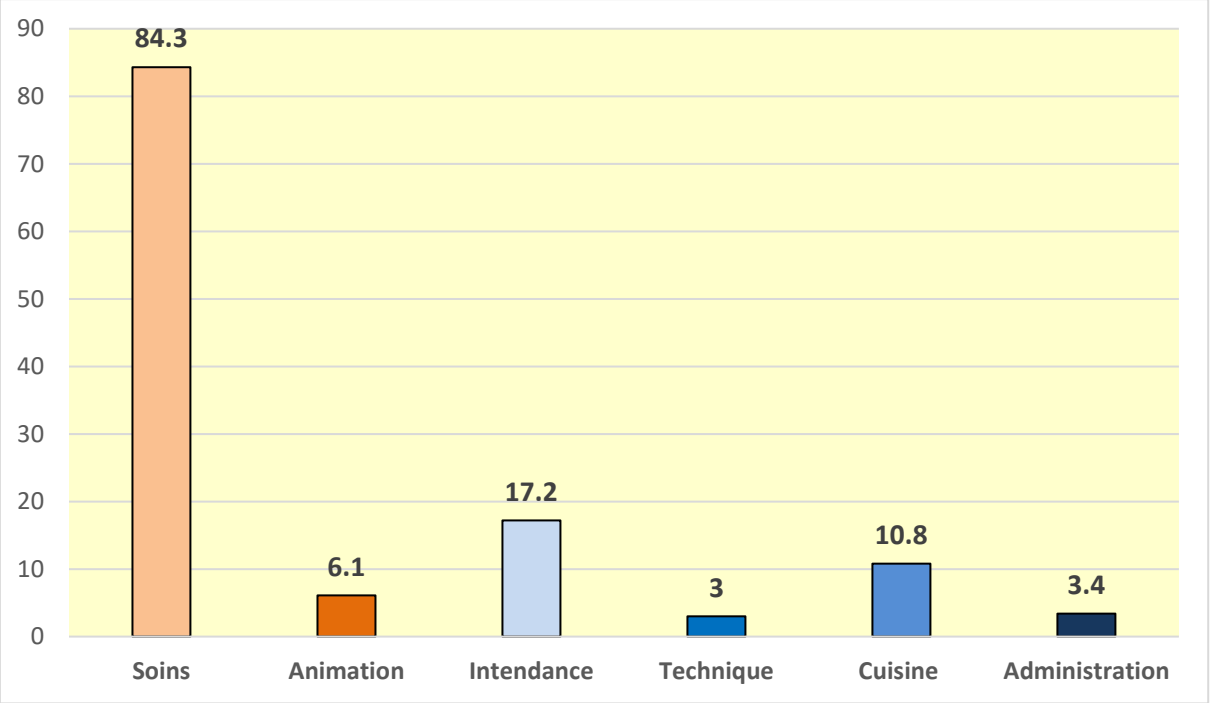

La Résidence « Les Martinets » en quelques chiffres

	2017		2018
Nombre de journées de soins enregistrées	33’049	↗	37’661
Nombre de journées d’absences enregistrées	275	↘	204
Nombre de journées – lits inoccupés	121	↘	95
Taux d’occupation	98.82%	↗	99.22%
Résidents au 31.12.2018	103	→	103
- Femmes	71	↗	74
- Hommes	32	↘	29
Provenance des résidents :			
- Villars-sur-Glâne	49	↘	43
- Fribourg	36	↗	42
- Autres communes	18	→	18
Niveau de soins :			
- **RAI 1**	0	→	0
- **RAI 2**	0	→	0
- **RAI 3**	11	↗	14
- **RAI 4**	7	↘	5
- **RAI 5**	4	↘	3
- **RAI 6**	23	→	23
- **RAI 7**	10	→	10
- **RAI 8**	28	↘	24
- **RAI 9**	9	↘	6
- **RAI 10**	8	↗	12
- **RAI 11**	1	↗	2
- **RAI 12**	2	↗	4
Âge moyen :			
- de l’ensemble des résidents	86.32	↘	85.72
- des femmes	86.66	↘	86.18
- des hommes	85.56	↘	84.55
Nombre de résidents âgés de moins de 70 ans	2	↗	3
Nombre de résidents âgés de plus de 90 ans	42	↘	38
Résidents décédés au cours de l’année	35	↘	27
Résidents accueillis depuis plus de 5 ans	7	↗	9
Résidents accueillis depuis plus de 10 ans	2	↘	1
Résidents accueillis depuis plus de 20 ans	1	↘	0
Moyenne d’ancienneté des résidents (en années)	2.13	↗	2.47

Résidents

	2017		2018
Résidents accueillis en séjour définitif en 2018	66	↘	29
Provenance des résidents :			
- Domicile	12	↘	5
- Hôpital	29	↘	14
- Autres établissements	25	↘	10
Niveau de soins :			
- **RAI 1**	0	→	0
- **RAI 2**	0	↗	1
- **RAI 3**	5	↘	3
- **RAI 4**	2	↘	1
- **RAI 5**	4	↘	2
- **RAI 6**	17	↘	10
- **RAI 7**	12	↘	3
- **RAI 8**	16	↘	7
- **RAI 9**	3	↘	1
- **RAI 10**	6	↘	0
- **RAI 11**	0	↗	1
- **RAI 12**	1	↘	0
Résidents accueillis en court séjour en 2018	20	↘	15
Provenance des résidents :			
- Domicile	4	↘	3
- Hôpital	10	↘	7
- Autres établissements	6	↘	5
Niveau de soins :			
- **RAI 1**	0	→	0
- **RAI 2**	0	↗	1
- **RAI 3**	1	↘	0
- **RAI 4**	0	→	0
- **RAI 5**	1	→	1
- **RAI 6**	3	↗	4
- **RAI 7**	5	↘	1
- **RAI 8**	6	↘	5
- **RAI 9**	1	→	1
- **RAI 10**	2	↘	1
- **RAI 11**	0	→	0
- **RAI 12**	0	↗	1

Journées de présence des résidents en 2018 selon leur niveau de soins RAI

Résidents en séjour définitif

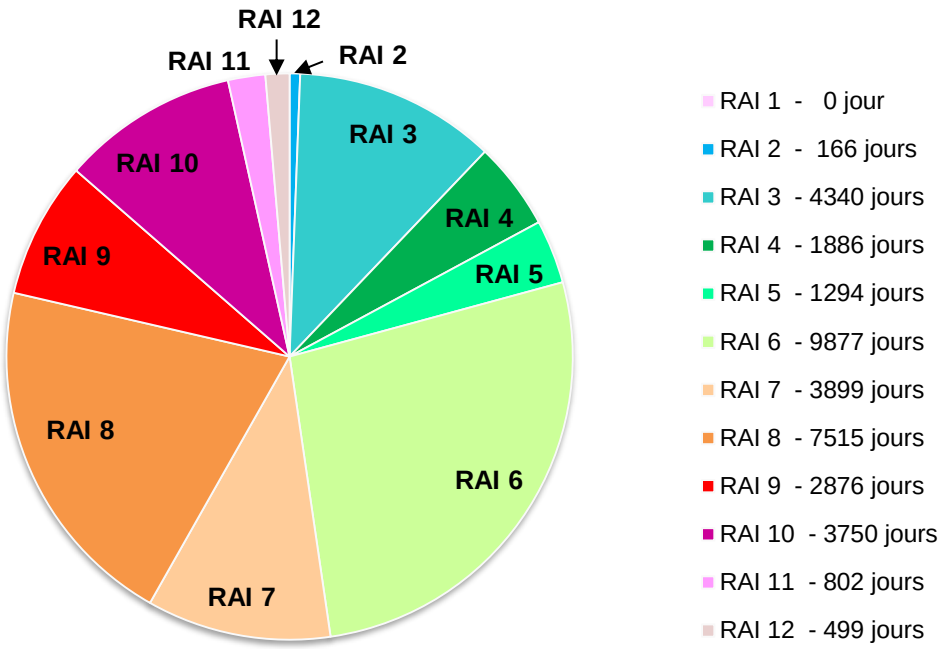

Résidents en court séjour

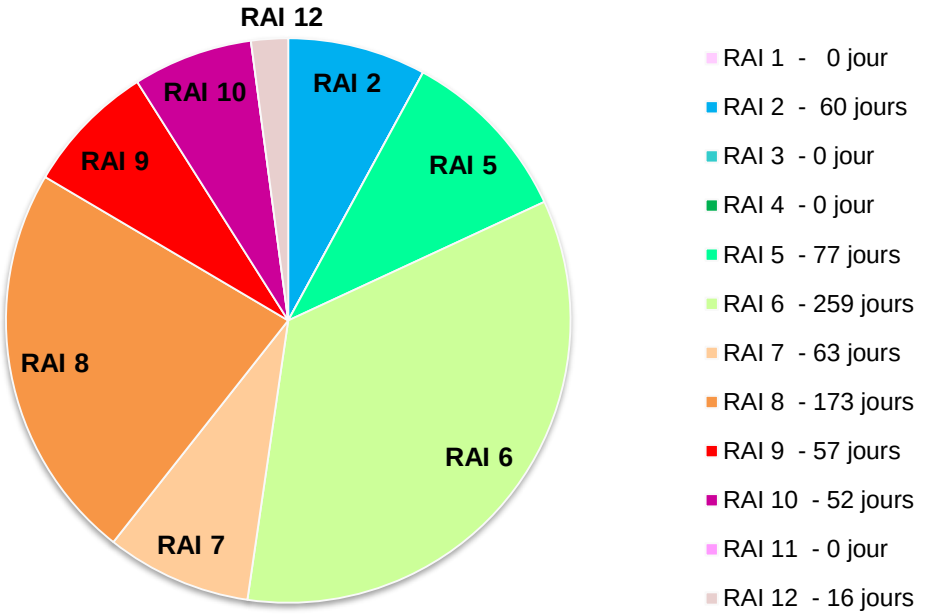

Résidents accueillis en 2018 par commune de domicile en longs et courts séjours

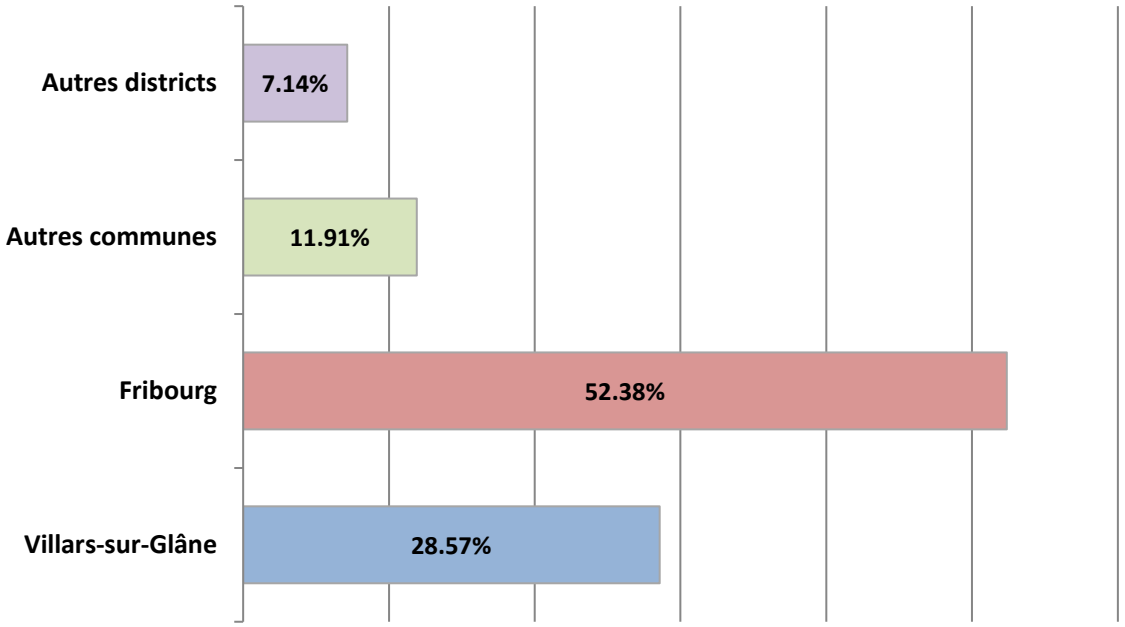

Résidents accueillis en 2018 - Distribution selon les sexes

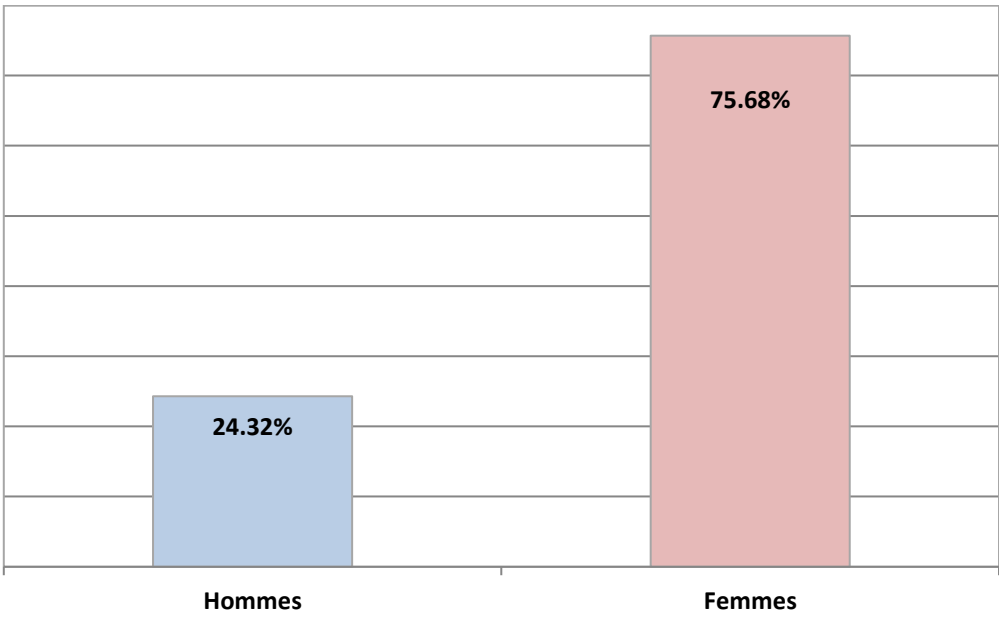

Bilan au 31 décembre 2018

			2018	2017
Actif				
Actif circulant				
Caisses			9094.30	9’632.80
Compte de chèques postaux			57'107.10	15’081.55
Banque Cantonale de Fribourg			1'257'098.20	307'307.25
Banque Raiffeisen			16'157.01	153'484.55
Débiteurs pensionnaires		2'103'753.10		
Provision sur débiteurs	-	110'000.00	1'993'753.10	2'083'109.60
Débiteur Santé Suisse (pharmacie)			-8'900.60	12'742.30
Débiteurs divers			3'572.60	9’231.65
Débiteur AFC, impôt anticipé			0.00	30.80
Stocks			46'695.35	76'004.55
Comptes de régularisation actifs			284'859.55	260'450.70
Total de l'actif circulant			**3'659'436.61**	**2'927'075.75**
Actif immobilisé				
Investissement, équipement 2018		24'680.50		
Fonds d'amortissement	-	0.00	24'680.50	0.00
Investissement véhicules		110'557.35		
Fonds d'amortissement	-	0.00	110'557.35	0.00
Total de l'actif immobilisé			**135'237.85**	**0.00**
Total de l'actif			**3'794'674.46**	**2'927'075.75**

Bilan au 31 décembre 2018

	2018	2017
Passif		
Engagements à court terme		
Créanciers	134'819.50	223'498.82
Dépôts argent de poche, cautions badges	25'667.35	19'450.10
Créancier Fonds de prévoyance	291'173.05	0.00
Créanciers divers	246.35	255.81
Correctif Service de la Prévoyance sociale	1'244'257.70	731'119.55
Avance Commune de Villars-sur-Glâne	0.00	200'000.00
Comptes de régularisation passifs	170'607.05	206'939.60
Total des engagements à court terme	**1'866'771.00**	**1'381'263.88**
Engagements à long terme		
Autres créanciers	92'109.10	86'736.35
Total des engagements	**92'109.10**	**86'736.35**
Total des engagements	**1'958'880.10**	**1'468'000.23**
Capital des Fonds		
Capital de dotation	1'091'670.10	1'091'670.10
Capital dons	45'358.70	45'358.70
Réserve personnel, avance AVS, LPP	429'922.59	61'603.75
Réserve Fonds de rénovation	268'842.97	260'442.97
Total des fonds propres	**1'835'794.36**	**1'459'075.52**
Total du passif	**3'794'674.46**	**2'927'075.75**

Compte de pertes et profits
du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

	2018	2017
Produits		
Repas et logement pensionnaires	3'903'077.00	3'403'271.00
Participation CODEMS	368’385.00	491’100.00
Part de la commune aux frais d'entretien	0.00	60'000.00
Soins médicaux	8’123'516.55	7’170'369.50
Médicaments et matériel médical	282'413.25	294'678.95
Autres prestations pensionnaires	67'127.25	64'064.70
Recettes cafétéria et foyer de jour	282’157.35	326'924.05
Loyers	38'200.00	38'200.00
Dons et recettes animation	36'402.25	34'096.35
Autres produits	18'608.47	32'581.70
Total des produits	**13’119'887.12**	**11'915'286.25**
Charges		
Salaires soins	6'142'901.95	5'431'549.50
Salaires administration	490'967.65	480'487.00
Salaires animation	385'141.85	304'337.40
Salaires intendance et conciergerie	1'005'696.65	1'004'915.60
Salaires conciergerie	184'699.85	0.00
Salaires cuisine	640'717.55	602'461.35
Indemnités diverses	363'479.35	184'882.75
Charges sociales	1'702'845.85	1'617'291.65
Remboursements indemnités perte de gain	- 25'479.60	- 9'479.50
Autres frais du personnel	135'043.05	122'137.90
Alimentation et boissons	516'658.96	478'791.66
Médicaments et matériel médical	191'170.06	269'290.49
Articles ménagers	45'898.85	44'840.99
Lingerie et vêtements de travail	24'984.46	22'678.87
Matériel et produits nettoyage et lessive	29'343.46	24'509.68
CODEMS, amortissement et intérêts	368'385.00	491'100.00
Entretien et réparations appareils et installations	147'760.02	126'972.84
A reporter	**12'350'214.96**	**11'196'768.18**

Compte de pertes et profits
du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

	2018	2017
Charges (suite)		
Report	12'350'214.96	11'196'768.18
Entretien et réparations immeuble	16'244.55	6'550.55
Electricité, gaz et eau	163'907.80	149'403.05
Assurances mobilier et bâtiment	5'747.80	5'458.45
Frais de véhicules	11'784.07	9'832.95
Frais de bureau	15'962.84	14'919.10
Frais de téléphones	11'804.00	11'003.64
Affranchissement et taxes CCP	4'074.75	4'787.60
Honoraires révision des comptes	7'000.00	7'000.00
Indemnités Conseil de fondation	7'125.00	7'625.00
Frais informatique et administratifs	81'168.01	76'815.10
Frais animation	37'279.25	29'187.65
Journaux et documentation	4'057.80	4'203.60
Frais de voyage et représentation	966.40	1'221.20
Autres frais généraux	31'237.20	30'401.25
Total des charges avant amortissements	**12'748'574.43**	**11'555'177.32**
Amortissements		
Amortissement appareils, installations et mobilier	0.00	0.00
Amortissement informatique	0.00	20'062.40
Total des amortissements	**0.00**	**20'062.40**
Total des charges	**12'748'574.43**	**11'575'239.72**
Résultat d'exploitation (à reporter)	**371'312.69**	**340'046.53**

Compte de pertes et profits
du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

	2018	2017
Report du résultat d'exploitation	**371'312.69**	**340'046.53**
Résultat financier		
Intérêts créanciers	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	- 2'993.85	- 3'043.43
Total du résultat financier (perte)	**- 2'993.85**	**- 3'043.43**
Résultat avant variation du capital des fonds	**368'318.84**	**337'003.10**
Allocations / utilisations		
Attribution à la réserve du Fonds du personnel	368'318.84	137'003.10
Remboursement Commune de Villars-sur-Glâne	0.00	200'000.00
Résultat après variation du capital des fonds	**0.00**	**0.00**

Anagest Révision SA
Société fiduciaire d'expertise et de révision

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur les comptes annuels au Conseil de fondation de

RESIDENDE LES MARTINETS

Villars-sur-Glâne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Résidence les Martinets pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 28 mars 2018, ce dernier a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violation de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

ANAGEST REVISION SA

Ricardo Lopez Grana	Jacques Esseiva
Réviseur responsable Réviseur agréé	Expert réviseur agréé

Villars-sur-Glâne, le 28 mars 2019

Route de Moncor 2
Case postale 187
CH - 1752 VILLARS-SUR-GLÂNE 1

EXPERT SUISSE

Tél. +41 (0) 26 407 76 10
Fax +41 (0) 26 407 76 20
office@anagest.ch

Photos

Photos

« Les Martinets »
Résidence pour personnes âgées
Route des Martinets 10
Case postale 75
1752 Villars-sur-Glâne 1

Tél. 026 407 35 33
Fax 026 407 35 34

office@les-martinets.ch
www.les-martinets.ch

Rapport de gestion – 29ème année d'exploitation